



Gérard Sagnes, Sophie Panonacle, Michel Duvignac, Patrick Davet, Pascal Berillon, Jean-François Boudigue, Cyril Clément. G.P.

Façade maritime : les projets avancent

Vendredi 1^{er} juillet, il fallait être à l'assemblée générale de l'Association de défense des prés-salés ouest. La salle de la cabane du Piou était comble. Étaient présents le maire de la Teste Patrick Davet, la députée Sophie Panonacle, Jean-François Boudigue représentant le président du Syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon (SMPBA), Cyril Clément, le directeur du SMPBA...

Sous la présidence de Michèle Duvignac, le secrétaire Claude Badet a rappelé les buts qui ont été ceux de l'association et qui ont été atteints : empêcher la création de bassins de décantation sur le site des prés-salés ouest et permettre le dragage du port. Ces objectifs obtenus l'association se concentre maintenant sur les projets d'aménagements du port et de la façade maritime entre le Canelot et l'Aiguillon. Elle fera partie du comité de pilotage. Aussi, a-t-elle décidé de changer de dénomination pour devenir l'Association de défense et de promotion du site ouest. Ont ensuite été élus trois nouveaux membres du conseil

d'administration : Françoise Colin, Cécile Sanchez, Noëlle Suire.

La route aménagée

Ensuite, le maire a rappelé que l'aménagement de la façade maritime était « une volonté absolue, mais que cela allait prendre du temps ». La commune a chargé un bureau d'étude et un cabinet juridique de la faisabilité du projet. Les contraintes environnementales du projet ne permettent pas à Patrick Davet, contrairement à ce qu'il voulait, de déplacer la route départementale. Il s'agira donc de l'aménager afin d'en faire « une voie douce, où la vitesse sera limitée à 30 km/h et avec une priorité donnée aux piétons et aux vélos ».

L'architecte Jean Dubrous a précisé que le projet portera dans un premier temps sur la partie allant du quartier du Canelot aux prés-salés notamment en établissant une liaison entre le futur pôle multimodal de la gare et le port. C'est sur cet espace que le maire souhaite la réalisation de logements, restaurants, bars et hôtels. La dé-

putée s'est dite prête à soutenir « les projets qui ont du sens et qui associent économie et écologie ».

Zone portuaire

Concernant la zone portuaire, Cyril Clément a expliqué que le dragage de la partie allant du Lapin blanc à l'Aiguillon n'avait pu se faire car elle n'était pas dans le périmètre du port de la Teste. Une négociation est en cours avec l'état afin de procéder à un transfert de compétences.

Quant au pôle nautique, il devrait voir le jour fin 2022 et comprendra une vingtaine d'entreprises nautiques locales et autant de portée nationale. La cale de mise à l'eau sera élargie et début 2023 les premières expérimentations du port à sec auront lieu. Seront également construites deux aires de carénage : une sur le nouveau pôle nautique et une autre plus petite au port de La Teste. Enfin, concernant le Canelot, il a confirmé qu'un transfert de gestion était en discussion entre la ville et le SMPBA.

Guillaume Prêtet